

-:-

Objet:
Coffre-forts.-

A Messieurs les Bourgmestres (tous)

Messieurs les Bourgmestres,

Il arrive fréquemment que les coffres-forts dont vous disposez ne s'ouvrent pas. Dans ce cas, faites transporter ce coffre-fort en compagnie du responsable, comptable ou percepteur, chez Monsieur PASORAMB ou Monsieur TEKIM en vue d'ouvrir en sa présence le coffre-fort pour que vous puissiez en sortir l'argent. Ensuite laisser réparer. Chaque coffre-fort a deux serrures. Si un coffre-fort n'a plus de bonne serrure, enlevez-en une sur la deuxième et faites-là mettre sur le premier, comme ça vous aurez toujours deux coffres-forts utilisables. Tout ce que vous dépensez pour les coffres-forts, transport et réparation, doit être imputé sur le crédit fourniture bureau. Je fais savoir donc aux Bourgmestres de Muramba et Murama qu'ils doivent se débrouiller eux-mêmes en suivant ces instructions.-

Ruhengeri



5149

Pour le Préfet,
L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT,
SPELENGA, G.L.-

[Signature]